

diesem Zeitpunkte an bis zum 28. September herrschte wieder eine Periode, da die Bremsen schwärmt und abermals verschwanden die meisten Schwalben. Ueber dem Hagneckkanal erschien am 30. September und 1. Oktober das Gros. Ob nun in den beiden kritischen Nächten des 2. und 3. Oktober viele zu Grunde gingen, oder ob sich kleinere Schwärme vorher südlich verzogen, ist schwer zu sagen. Ihre Zahl hatte am 4. und 5. Oktober erheblich abgenommen, ja, am 7. waren nur vereinzelte wahrnehmbar, so z. B. zwei Stück, die ziemlich lange nach Sonnenuntergang hoch südlich strebten. Vom 8. Oktober an waren hauptsächlich die Rauchschwalben vertreten, ihre Zahl blieb ungefähr in gleicher Höhe bis zum 15. Oktober, dem Schluss der Schwalbensaison. Sie überstieg kaum das zweite Hundert.

Die Schwalben sind ungemein abhängig von Klima und Temperatur. Der trockene Sommer 1911 mit seinen hohen Temperaturen und seinen öfters herrschenden, trockenen Herbstwinden nötigte sie, ihr engeres Brutgebiet zeitweise zu verlassen, um bessere Jagdgründe aufzusuchen. Eine ähnliche Erscheinung kann man fast in jedem Herbst beobachten, wenn die dichten Nebel überhandnehmen, nur mit dem Unterschied, dass die Schwalben dann überhaupt aus der Gegend verschwinden. Umgekehrt können einmal im Spätfrühling und im Vorsommer andauernd günstige Verhältnisse eintreten, welche es ihnen ermöglichen, weiter nach Norden zu fluten, als vielleicht im Vorjahr. Es ist deshalb gar nicht ausgeschlossen, dass das späte, aber verhältnismässig zahlreiche Auftreten der Schwalben im Vorsommer, insbesondere der Stadtschwalben, mit unserem diesjährigen tropischen Sommer im Zusammenhang stund.



Deux visites intéressantes.

Par *Alf. Richard.*

Le mardi 31 octobre, étant en excursion dans les parages les plus déserts de notre lac, et au moment où le jour était

sur son déclin, je vis brusquement paraître devant moi, un oiseau qui m'était inconnu.

Il s'éloigna d'un vol tranquille et soutenu, à une faible hauteur au-dessus du sol, et au lieu d'aller se percher, comme je m'y attendais, sur un des grands arbres émergeant d'un taillis voisin, il se laissa choir à terre, subitement, parmi des arbustes entremêlés de roseaux, et y demeura caché.

Mais j'avais eu tout le temps de l'étudier soit à la jumelle, soit à l'oeil nu, et de noter mentalement les particularités de sa livrée.

Le corps est blanc, les rémiges noires, les couvertures inférieures d'un blanc pur, en sorte que le dessous de l'aile paraît mi-partie blanc, mi-partie noir. Le dessus de l'oiseau est d'un bleu cendré. A un moment donné il a la bonne inspiration d'étaler sa queue, ce qui me permet de constater qu'elle est également d'un cendré bleuâtre uniforme. Dès l'abord, et la première surprise passée, j'avais reconnu un oiseau de proie: grâce aux caractères décrits plus haut il me fut facile d'en déterminer l'espèce: il s'agissait du **busard St-Martin** (*Circus cyaneus L.*), mâle, d'un certain âge. Cet oiseau commun dans les pays de plaine, comme la Hollande par exemple, est rare dans le nôtre*) et son apparition a de quoi frapper, car nous n'avons guère de rapace qui ait autant de blanc que lui.

Le second visiteur, dont je veux parler ici, a passé huit ou neuf jours, pas beaucoup plus, dans le port de Neuchâtel, et nous espérions qu'il y fixerait ses pénates pour tout l'hiver, mais il n'en fut rien. A partir du 22 novembre nous ne l'avons plus revu. Il me fut signalé le 13, comme hirondelle de mer, telle que celles dont j'ai décrit le passage cet automne. Puis de nouveau, par un autre observateur le 18, aussi comme hirondelle de mer. Pour en avoir le coeur net, je longeai le bord du lac, le 19, jusqu'à ce que je découvris cet hôte intéressant, à l'abri du vent violent et âpre qui soufflait ce jour-là, dans le port même de notre ville. C'était une gracieuse petite mouette, une **mouette pygmée** (*Xema minutum, Pall.*). Je notai tout de suite sa queue blanche, non fourchue, barrée de brun-noir à l'extrémité, caractère que ne présente aucune hirondelle de mer.

*) Voir à ce sujet le Catalogue des oiseaux de la Suisse, première livraison, carte.

Elle chassait aux poissons avec les mouettes rieuses, mais se tenait plutôt à l'écart de ses grandes compagnes, et venait volontiers se poser sur les ponts flottants, servant de débarcadère aux petits bateaux. Peu farouche, elle me permit de l'étudier tout à mon aise et de voir distinctement, par exemple, son bec noir, ses pattes couleur de chair très pâle, tirant même sur le gris ou le verdâtre. Le front et le tour du bec sont blancs, la tête est décorée d'une jolie calotte d'un brun entre noisette et chocolat. En arrière de la calotte, bande blanche. Haut du cou et nuque d'un brun noir. Espace triangulaire sur le dos (régions scapulaires et dorsales) d'un gris cendré alternant avec des bandes de teinte foncée. Les couvertures, à l'épaule, sont brunes et les rémiges noires, de sorte que les ailes repliées paraissent brunes dans le haut et noires sur les bords (entre deux il y a un peu de clair). Une petite tache foncée, grain de beauté, se trouve dans la région de l'oreille, et une autre bordant immédiatement l'œil, celui-ci en paraît comme agrandi.

J'ajoute que tandis que le dessus paraît très bariolé, surtout au vol, où involontairement on songe à un joli papillon, le dessous est d'un blanc pur. Telle quelle notre jolie mouette pygmée, en livrée de jeunesse, nous intéresse vivement et nous lui faisons plusieurs visites. L'isolement finit-il par lui peser ? Ou ne trouva-t-elle pas chez nous les conditions nécessaires pour un séjour prolongé ? Suffit que le 22 elle avait disparu et que nous ne la revîmes plus dès lors.



Seltenere Vertreter der schweizerischen Avifauna.

Von Karl Daut.

Die Blässgans (277). — *Anser albifrons* (Bechst.).

Die Blässgans bewohnt als Brutvogel den hohen Norden, insbesondere den Nordosten Europas bis an die äussersten Grenzen Nordasiens. In der Schweiz ist sie hin und wieder erlegt worden, auf dem Genfersee, bei Neuenburg und Murten, im Rheintal, bei Saanen, Meiringen und Basel. Sie zieht oft ohne Aufenthalt über das Land weg („Katalog“).